



# UN DISPOSITIF AU SERVICE DE TOUS

Face aux enjeux sociaux et environnementaux, ainsi qu'au besoin d'améliorer le confort, la sécurité et la performance énergétique des logements, le gouvernement français a mis en place France Rénov', un dispositif public dédié à la rénovation de l'habitat.

Ce service repose sur un réseau national d'Espaces Conseil France Rénov', qui offre aux particuliers une information gratuite, objective et indépendante.

## DES CONSEILS ET DES AIDES POUR UNE RÉNOVATION ADAPTÉE

Dans le Médoc, ce sont les associations du CREAQ et de l'ALEC qui animent le service public France Rénov'. Des équipes de conseillers assurent des rendez-vous à distance, en présentiel lors de permanences mensuelles en mairie, ou encore via des webinaires, pour guider les particuliers dans leur projet de rénovation.

Concrètement, il s'agit d'apporter une aide à l'identification des besoins, à la définition d'un programme de travaux adapté et à la mobilisation de subventions pour en réduire le coût.

Le guichet unique France Rénov' intervient sur les thématiques suivantes :

- **La rénovation énergétique des logements**, pour gagner en confort tout en réduisant les factures énergétiques ;
- **L'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap**, afin de favoriser le maintien à domicile en toute sécurité ;
- **La lutte contre l'habitat indigne et dégradé**, avec l'identification des situations à risque et une orientation vers des dispositifs de traitement appropriés ;
- **La rénovation des copropriétés** : pour soutenir les démarches collectives de réhabilitation, tant sur les aspects techniques que financiers, notamment dans les copropriétés fragiles ou en difficulté.



## POUR QUELS TRAVAUX ?

Chaque projet de rénovation est unique, mais les interventions les plus fréquentes portent sur :

- Des travaux d'isolation pour améliorer le confort thermique en été comme en hiver (isolation des combles, installation de menuiseries performantes...)
- Des travaux d'adaptation des salles d'eau pour faciliter l'usage (installation de douches de plain-pied ...)
- Le traitement des pathologies sur le bâti (présence d'humidité, défauts structurels...) pour retrouver un logement sain et agréable à vivre;
- L'accompagnement des copropriétaires dans les démarches de rénovation globale des immeubles, avec une approche collective et coordonnée.



## CONTACTS ET PRISE DE RDV

### CREAQ pour les logements individuels

Sur Internet [www.creaq.org](http://www.creaq.org)

et

**Du lundi au vendredi**

de 9h30 à 12h30 et 13h45 à 17h00

☎ 05 57 95 97 04

✉ [energie@creaq.org](mailto:energie@creaq.org)

### ALEC pour les logements collectifs

Agenda des webinaires : [coachcopro.com/agenda](http://coachcopro.com/agenda)

☎ 05 54 52 88 98

✉ [copro33@alec-mb33.fr](mailto:copro33@alec-mb33.fr)